



GLOBAL ATOMIC CORPORATION

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Global Atomic Corporation et ses filiales d'exploitation ("Global Atomic" ou la "société") s'engagent à gérer de manière responsable les ressources naturelles et à opérer de manière durable afin d'éliminer, de minimiser ou d'atténuer les impacts négatifs et de maximiser les impacts environnementaux et socio-économiques positifs.

Global Atomic reconnaît que l'exploitation minière est souvent associée à des impacts environnementaux significatifs et à l'utilisation de ressources, et reconnaît en outre sa responsabilité de gérer ces impacts de manière responsable, de la phase d'exploration à la fermeture de la mine.

Global Atomic reconnaît que le changement climatique est un problème important et cherche à minimiser les émissions de gaz à effet de serre imputables à ses activités.

Global Atomic s'engage à consulter les communautés associées à ses activités et à soutenir le développement socio-économique local durable. L'entreprise mène ses activités de manière responsable, établit et valorise des relations solides avec les autorités et les communautés locales.

L'entreprise a adopté sept principes qui représentent ses valeurs et responsabilités fondamentales et servent de base à la présente politique environnementale et sociale ("politique") :

1) Responsabilité sociale et respect de la diversité :

- a) Global Atomic estime que la réalisation d'un plus grand bien public peut être facilitée par une entreprise qui démontre, par ses pratiques, son soutien aux droits de l'homme et à la gestion de l'environnement ;
- b) Global Atomic s'engage à soutenir et à renforcer les capacités des communautés dans la zone du projet ;
- c) Global Atomic encourage les partenariats et la coopération qui renforcent les capacités sociales et économiques ;
- d) Global Atomic respecte la diversité multiculturelle des communautés locales ;
- e) Global Atomic associe les dirigeants des communautés locales à la planification et à la mise en œuvre de son projet.

2) Exploration et exploitation responsables :

Cette déclaration des valeurs et des responsabilités de l'entreprise reflète les obligations et les partenariats qui accompagnent naturellement les différents permis sous lesquels Global Atomic opère.

3) Le leadership :

Global Atomic s'efforce d'exceller en tant qu'entreprise citoyenne dans le cadre de ses relations avec les gouvernements, les agences internationales, les partenaires, les communautés d'accueil, les employés, les entrepreneurs et les autres parties prenantes.

4) La personne humaine est notre véritable richesse :

Global Atomic respecte la dignité de chaque individu et le droit de chacun à poursuivre ses ambitions.

5) Formation continue du personnel et emplois sûrs et décents :

- a) Global Atomic offre à son personnel l'égalité des chances en matière d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle ;
- b) Global Atomic s'engage à ce que les personnes travaillant sur les sites de ses projets et dans ses bureaux travaillent dans des conditions sûres et saines et reçoivent une rémunération équitable.

6) Responsabilité environnementale et innovation :

Global Atomic estime que les gens ont droit à un environnement sain, à de l'air pur et à de l'eau potable. Global Atomic s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion environnementale afin d'atteindre des niveaux de performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité reconnus au niveau international.

7) Intégrité et transparence :

- a) Global Atomic s'engage à promouvoir l'honnêteté, l'intégrité et la responsabilité dans ses activités commerciales ;
- b) Global Atomic exige un comportement professionnel et éthique de la part de ses employés, agents et sous-traitants ;
- c) Global Atomic informera et communiquera avec toutes les parties prenantes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la présente politique, la société s'alignera sur les bonnes pratiques internationales du secteur (GIIP) et concevra et exercera ses activités dans le cadre des Principes de l'Équateur ("EP4"), version juillet 2020.

Application

La responsabilité de l'application de cette politique incombe à la direction de l'entreprise, à ses employés et à ses collaborateurs, les contractants engagés dans des activités sous le contrôle opérationnel de l'entreprise.

Les dirigeants de l'entreprise sont également chargés de promouvoir et de garantir le respect de la présente politique et des politiques et pratiques connexes au niveau de chaque site.

Suivi et révision

Le conseil d'administration contrôlera le contenu et la mise en œuvre de la présente politique. Toute constatation, mise à jour ou amélioration identifiée sera traitée dès que possible.

Les violations importantes de cette politique seront signalées au conseil d'administration de l'entreprise

et au comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement du conseil d'administration.

Septembre 2022